

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 13283**

### Intitulé

*L'accès à la certification n'est plus possible*

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Management des Organisations Spécialité Adjoint de Direction PME-PMI Domaine : Droit, Economie, Gestion

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Pau et des Pays de l'Adour, Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Président de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, Recteur d'Académie Chancelier des universités

### Niveau et/ou domaine d'activité

**II (Nomenclature de 1967)**

**6 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

310 Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion, 312 Commerce, vente, 314 Comptabilité, gestion

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire de la Licence Professionnelle « Adjoint de Direction PME-PMI » a la compétence professionnelle pour superviser, organiser et coordonner les tâches administratives, comptables et financières, commerciales, y compris l'informatique et le traitement des données lors de la collecte d'informations auprès des acteurs opérationnels internes ou/et externes à l'entreprise.

Il structure les informations nécessaires à la prise de décisions (recherche documentaire, élaboration de devis, suivi de commandes, gestion des coûts, facturation...). Il constate les points forts et les points faibles de l'activité de l'entreprise (ou de son service propre et des services directement impliqués). Il attire l'attention de la direction et la conseille sur les prévisions et les stratégies de court terme.

Les diplômés de licence professionnelle « Adjoint de Direction PME-PMI » sont capables :

- de maîtriser les méthodologies à mettre en œuvre afin d'effectuer des diagnostics spécifiques de management ;
- d'identifier les procédures législatives et réglementaires aux niveaux fiscal, social et commercial et des affaires ;
- de synthétiser les données opérationnelles en vue d'une prise de décision stratégique ;
- de proposer des solutions argumentées pour faire face aux problématiques du management des PME.
- de maîtriser les applications d'informatique de gestion, de bureautique et certains outils d'analyse des données ;
- d'utiliser leur connaissance des règles de la comptabilité et du contrôle de gestion en vue d'évaluer les coûts ;
- d'identifier les implications du droit afin de les mettre en œuvre dans la gestion des procédures ;
- de pratiquer l'anglais et l'espagnol des affaires afin de communiquer, négocier, argumenter avec des interlocuteurs étrangers.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce professionnel peut prétendre, sans aucune restriction de secteur ou branche économique, (mais toujours dans l'univers spécifique des PME) au métier de :

- adjoint de direction, en appui de l'équipe dirigeante

### Codes des fiches ROME les plus proches :

**M1302** : Direction de petite ou moyenne entreprise

**M1604** : Assistanat de direction

**M1503** : Management des ressources humaines

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composants de la certification :

L'octroi de la licence professionnelle peut s'effectuer après une formation en deux semestres, évalué en 60 crédits ECTS.

Les enseignements théoriques et professionnels sont décomposés en Unités d'Enseignement (UE).

UE 1 : Droit (6 ECTS)

UE 2 : Economie (4 ECTS)

UE 3 : Management (15 ECTS)

UE 4 : Communication (7 ECTS)

UE 5 : Projet tutoré (10 ECTS)

UE 6 : Stage (18 ECTS)

Dans le cadre de la formation initiale et continue, le contrôle des connaissances porte sur l'ensemble des Unités d'Enseignement (U.E.) et s'effectue sous forme d'examens écrits, oraux et/ou contrôle continu. L'obtention du diplôme est prononcée à l'issue de la soutenance du travail réalisé en stage (rapport écrit et exposé).

**Validité des composants acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA  
CERTIFICATION

OUINON

COMPOSITION DES JURYS

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Code de l'éducation Article L613-1 : enseignants-chercheurs, enseignants, chercheurs ou, dans des conditions et selon des modalités prévues par voie réglementaire, des personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies, en raison de leurs compétences, sur proposition des personnels chargés de l'enseignement.
En contrat d'apprentissage	X	Code de l'éducation Article L613-1 : enseignants-chercheurs, enseignants, chercheurs ou, dans des conditions et selon des modalités prévues par voie réglementaire, des personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies, en raison de leurs compétences, sur proposition des personnels chargés de l'enseignement.
Après un parcours de formation continue	X	Code de l'éducation Article L613-1 : enseignants-chercheurs, enseignants, chercheurs ou, dans des conditions et selon des modalités prévues par voie réglementaire, des personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies, en raison de leurs compétences, sur proposition des personnels chargés de l'enseignement.
En contrat de professionnalisation	X	Code de l'éducation Article L613-1 : enseignants-chercheurs, enseignants, chercheurs ou, dans des conditions et selon des modalités prévues par voie réglementaire, des personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies, en raison de leurs compétences, sur proposition des personnels chargés de l'enseignement.
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X	Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

#### LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

#### ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

#### Base légale

##### Référence du décret général :

Arrêté du 17 novembre 1999 publié au JO du 24.11.1999

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Numéro d'habilitation : 20024245 Arrêté du 06.05.2011

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret du 24 avril 2002

##### Références autres :

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

<http://www.univ-pau.fr/odetud/>

##### Autres sources d'information :

<http://www.univ-pau.fr/live/formations>

Université de Pau et des Pays de l'Adour

##### Lieu(x) de certification :

UFR pluridisciplinaire 8 allée des platanes 64100 BAYONNE

##### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

UFR pluridisciplinaire 8 allée des platanes 64100 BAYONNE

##### Historique de la certification :